

Image not found or type unknown



Bungalow non livré dans les délais impartis

Par **ruddy00**, le **24/01/2013** à **20:22**

Bonsoir,

J'ai contracté l'achat d'un bungalow en bois avec une société et j'ai déjà versé 30% à la commande.

A ce jour, soit deux mois après la date butoir de livraison de mon bien, je n'ai rien vu arriver chez moi.

De plus, je n'arrive plus à joindre le commercial, ni le gérant de l'entreprise.

Que me conseillez vous, puisque le dialogue semble rompu?

Merci pour votre attention et bonne continuation.